



Sées développe sa communication

Vous l'avez sans doute lu dans la presse, la municipalité a recruté une chargée de communication afin de promouvoir l'image de notre ville, de concourir à son animation touristique et assurer la transparence de l'information. La communication est un appui important pour promouvoir ce qui fait la richesse de Sées : un patrimoine bâti exceptionnel au cœur d'une nature verdoyante, des activités culturelles, une ville au centre du département de l'Orne...

Ainsi, nous prévoyons de dynamiser le Trait d'union, notre bulletin municipal mensuel, premier relai de l'information. Dès janvier 2013, c'est sous une nouvelle forme qu'il vous sera présenté. Un nouveau format mais aussi un nouveau rubriquage faisant la part belle aux actualités, au retour en images des évènements, à l'agenda des manifestations mais aussi à des dossiers de fond, autant d'éléments pour faire du bulletin municipal un magazine dynamique et attrayant. Pour permettre cette transition, le Trait d'union actuel sortira sous une forme allégée en se concentrant sur les animations de fin d'année.

Le but est aussi de mieux relayer l'information auprès de la presse, de faire davantage connaître notre potentiel d'animation et d'être en adéquation avec les attentes des Sagiens. Notre volonté est également de se rapprocher de la jeunesse en se tournant vers les nouvelles technologies : le site internet de la ville mis en ligne en mars dernier (www.ville-sees.fr), les réseaux sociaux...

À travers la refonte des outils existants et la création de nouveaux, mon souhait est de redynamiser la vie sagiennaise et de la placer au cœur de vos préoccupations.

Jean-Yves HUSSEMAINE
Maire de Sées



L'arbre de nos ancêtres, G. Ratier

Fête des arbres

**Samedi 27 et
dimanche 28 octobre**

9h-18h

Jardins du Palais d'Argentré

Exposition d'arbres, arbustes, racines nues et fleurs, lors de la première édition de la fête des arbres. A cette occasion, un concours de potage est ouvert à tous les fins gourmets.

Plus d'informations page 6



MAIRIE DE SÉES
Place De Gaulle
61500 SÉES
Tél : 02 33 81 79 70
Fax : 02 33 28 18 13
mairie@sees.fr
www.ville-sees.fr



Vie Sagiennaise



Comice loutreuil

90 bovins ainsi que 10 juments et poulains perchérons ont été présentés lors du Comice loutreuil le 1^{er} septembre dernier au Cours des Fontaines.



Départ de l'Abbé Renault

Beaucoup d'émotion à l'occasion du départ du Père Renault et du Père Pierre-Yves Emile en présence de l'Évêque, d'élus et de nombreux paroissiens.



Fête du sport

Sous une météo clémente, la fête du sport a remporté un franc succès. Les enfants ravis ont profité des ateliers découverte proposés par les 12 sections sportives.



Journées Européennes du Patrimoine

Le concert donné lors du week-end des Journées du Patrimoine a été assuré par l'Alliance musicale qui a proposé un programme éclectique devant un public nombreux.



Septembre Musical de l'Orne

Les Arts Florissants, sous la direction de William Christie, ont enchanté les 700 personnes présentes au concert donné à la Cathédrale à l'occasion du Septembre Musical de l'Orne.



Portes ouvertes des sapeurs pompiers

800 personnes ont assisté aux ateliers, aux animations et à la présentation des véhicules et du matériel des sapeurs-pompiers de Sées.



Maisons fleuries 2012 - Résultats des premiers prix

Passage du Jury du mercredi 22 août 2012

1^{ère} catégorie - Maison avec jardin très visible de la rue

- 1^{er} prix - M. et Mme Michel JOANNET, 6 rue Belle Meunière.
- 2^{ème} prix - Mme Jeannine SOREL, Les Fausses Portes.
- 3^{ème} prix - M. et Mme Armand RAPICAULT, Le Moulin du Val.
- 4^{ème} prix - Mme Jacqueline YVARD, 5 rue de l'Abbé Pierre.
- 5^{ème} prix - M. et Mme Raphaël DA SILVA NETO, Maison Ben.
- 6^{ème} prix - M. et Mme Lionel LAROQUE, 12 rue du Jardin.

2^{ème} catégorie - Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue

- 1^{er} prix - Mme Jacqueline BERNARD, 4 rue de la Sente aux Bœufs.
- 2^{ème} prix - M. et Mme Bernard GUITTET, 2 rue de l'Octroi.
- 3^{ème} prix - M. et Mme Gaston GERARD, 3 Avenue de Tönisvorst.
- 3^{ème} prix ex-aequo - M. Guy COUSIN et Melle Anne-Marie CASSARD, 19 rue de Tönisvorst.
- 5^{ème} prix - M. et Mme Claude GIRARD, 20 rue de la Renaissance.

3^{ème} catégorie - Maison avec fenêtre ou mur fleuri

- 1^{er} prix - M. Benoît LASCAUD, 24 rue du Cours.
- 2^{ème} prix - Mme Thérèse VIEILLARD, 29 Place des Halles.
- 3^{ème} prix - M. et Mme Marcel LEROY, 16 rue Amesland.
- 4^{ème} prix - Mme Renée BIDAULT, 22 Place des Halles.
- 4^{ème} prix ex-aequo - Mme Yvette GAUDRE, 2 rue Saint-Martin.
- 6^{ème} prix - Mme Léonce PIAULT, 28 Place des Halles.

4^{ème} catégorie - Immeuble collectif (peuvent être également incorporés les bâtiments publics tels les gendarmeries, les hôpitaux, les casernes de pompiers, les écoles, les postes...)

- 1^{er} prix - Communauté de la Providence, 27 rue Loutreuil.
- 2^{ème} prix - Hôpital, 79 rue de la République.
- 3^{ème} prix - Evêché, 13 rue des Cordeliers.

5^{ème} catégorie - Hôtel - Restaurant ou café avec ou sans jardin

- 1^{er} prix - Les Trois Forêts, Les Choux.
- 2^{ème} prix - Le Dauphin, Place des Halles.

6^{ème} catégorie - Corps de ferme (exploitants retraités)

- 1^{er} prix - M. et Mme Denis LOUVEL, Giberville.
- 2^{ème} prix - Haras de la Hunière, La Hunière.

Prix Spécial Commerces - Chambres d'Hôtes

- 1^{er} prix - M. et Mme Pierre MAURICE, 26 rue du Docteur Hommey.
- 2^{ème} prix - Mme Marie-Paule HUGER, 6 Place des Halles.

A l'occasion de la « Fête des Arbres », la remise des prix aura lieu le samedi 27 octobre à 17h30 dans les jardins du Palais d'Argentré.



Dans le cadre de l'année des Jardins, nous proposons une rubrique mensuelle à Monsieur Marcel Loison, qui assure bénévolement l'entretien du jardin médiéval, du potager d'Argentré et du champ de la solidarité au profit de la banque alimentaire.

Quel temps fera-t-il en 2012 ?

Les astuces météo du jardinier

« Si octobre s'emplit de vent, du froid tu pâtiras longtemps ».



Après un septembre sec et ensoleillé, octobre devrait nous imposer des pluies accompagnées de vents soutenus, surtout en seconde quinzaine.

Nous pouvons toujours planter les bulbes de printemps, semer la mâche et l'épinard. Semer également des engrais verts non gélifs, tels le seigle et le sarrasin qui procureront au sol une couverture pour l'hiver.

Une date à retenir : un atelier concernant les engrais verts aura lieu le samedi 27 octobre à 14h30, 18 rue Aristide Briant.



Ancien collège : qu'en est-il aujourd'hui ?

Lancé en 2009, le projet de réhabilitation de l'ancien collège est aujourd'hui arrêté. Après de nombreux mois de travaux, le gros œuvre des bâtiments C et D est réalisé et ces espaces sont quasiment prêts à être réceptionnés. Les travaux dans les bâtiments A et B sont, quant à eux, à peine commencés.

Le lancement d'une procédure judiciaire par la Préfecture de l'Orne a conduit la Ville à solliciter le soutien d'un avocat spécialiste en droit public, désormais chargé de défendre ses intérêts. Sur son conseil, le conseil municipal a demandé un référé d'expertise judiciaire auprès du tribunal administratif de Caen dans sa séance du 11 juillet 2012, afin de dresser un inventaire des travaux supplémentaires réalisés et des conditions légales de leur réalisation.

Les objectifs ?

Réaliser une photographie à l'instant T du chantier, déterminer ce qui a été fait ou non, dans les règles de l'art ou non et, ce qui a été demandé en supplément (de façon justifiée ou non) aux entreprises en cours d'opération. L'expertise déterminera toutes les responsabilités. La municipalité s'y est engagée, ce n'est pas aux Sagiens de payer pour des erreurs dont ils ne sont pas responsables.

La facture pourrait s'avérer être lourde. En effet, les retards de paiement des factures aux entreprises pourraient induire des pénalités, auxquels s'ajoutent la dégradation prévisible du bâtiment en l'absence de chauffage ainsi que les honoraires des avocats.

Cette expertise devrait intervenir en cette fin d'année 2012, pour une durée maximale d'un an.

En l'absence des premières conclusions, le chantier est donc momentanément arrêté. La procédure a par ailleurs mis en suspens tous les paiements aux entreprises. Néanmoins, afin d'anticiper les difficultés que ces dernières pourraient rencontrer, le Maire a obtenu du Secrétaire Général de la Préfecture un engagement à les soutenir auprès de leurs créanciers. Chaque entreprise concernée a reçu un courrier lui expliquant la situation et l'invitant à faire part des difficultés rencontrées.



L'arrêt des travaux est le résultat de plusieurs événements :

- la défaillance de deux entreprises, en redressement ou liquidation judiciaire,
- des doutes sur la conformité de certains travaux avec notamment l'absence de document certifiant le calcul de charges des planchers sur une partie du bâtiment, signalée par le bureau de contrôle du chantier,
- une démarche entreprise par le Préfet de l'Orne auprès du tribunal administratif pour juger de la légalité des avenants aux marchés de ces travaux. Deux motifs sont évoqués par la Préfecture : les avenants ont été signés sans que le conseil municipal en ait donné délégation aux signataires et ces avenants ne respectent pas le Code des marchés publics qui impose de ne pas augmenter inconsidérément le montant initial prévu pour des demandes supplémentaires jugées non indispensables.



Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme : les dernières étapes

Le Plan Local d'Urbanisme de la ville a pour objectif de respecter l'équilibre entre d'une part, un développement social et économique de la ville et, d'autre part, la préservation du patrimoine prestigieux emblématique de Sées. La révision entamée depuis 2008 s'inscrit par ailleurs dans l'esprit du Grenelle de l'environnement dont les objectifs visent à réduire les zones à urbaniser tout en protégeant au maximum les zones agricoles.

La révision du PLU approuvé en 2007 a donc fait l'objet d'une enquête publique du 15 juin au 20 juillet 2012. A suivi rapidement l'expertise du commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif. Les conclusions rendues par ce dernier sont favorables aux dispositions générales et prescrivent certaines recommandations dont les plus significatives sont les suivantes :

- Un élargissement de la zone agricole à proximité des différentes exploitations recensées sur le territoire sagien.
- Un élargissement de la zone artisanale et commerciale à l'est de la ville.
- Une réactualisation du zonage notamment de la zone d'activités située au nord de la ville.
- Le reclassement des parcelles enclavées dans les hameaux.
- Une extension de la zone de carrière actuellement exploitée.

La carrière à Fontaineriant :

Au vu des dispositions du PLU de 2007, la carrière de Fontaineriant était placée en zone naturelle ce qui rendait son exploitation impossible. La révision prévoit donc la possibilité pour le carrier d'exploiter cette zone en la réintégrant en « zone de carrière » ; le but étant d'assurer l'activité économique de ce secteur et de la ville. Les demandes formulées par l'exploitant ont été approuvées par le commissaire-enquêteur.

Calendrier à venir :

Octobre 2012 : réunion de travail avec le bureau d'étude et les personnes publiques associées (l'État, la Région Basse-Normandie, le Département de l'Orne et les chambres consulaires), pour l'analyse du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur.

Fin 2012 : proposition à l'approbation du Conseil Municipal.

L'enquête publique :

Suite à l'annonce sur le tableau d'affichage et dans les locaux de la mairie ainsi que par le biais d'une double insertion dans la presse, près de 50 personnes ont consulté le dossier. 30 personnes ont noté des observations sur le registre : notamment 4 lettres de réflexions générales sur le dossier émanant d'associations ou d'élus, 10 requêtes de particuliers, 6 d'agriculteurs, 1 des propriétaires de l'ancien monastère, 1 du carrier et 1 d'un centre commercial.

Autorisations d'urbanisme

Dans quel cas solliciter une autorisation d'urbanisme ?

Pour les travaux de construction, d'extension, de ravalement, la pose de toiture, de clôture...

Dans quels cas remplir une déclaration préalable ?

Pour les travaux de ravalement, modifications de l'aspect extérieur de votre habitation, pour les nouvelles constructions ou extensions d'une surface inférieure à 20 m², pour les extensions d'une surface inférieure à 40 m² pour les constructions situées en zones urbaines du PLU.

Dans quels cas demander un permis de construire ?

Pour les constructions ou extensions de plus de 20 m².
Pour les changements de destination (transformation de commerce en habitation, garage en habitation...)
Pour les extensions de plus de 40 m² en zones urbaines du PLU.

Quand doit-on déposer une déclaration d'ouverture/fermeture de chantier ?

Lorsque les travaux commencent, une déclaration d'ouverture de chantier doit être déposée en mairie. Lorsqu'ils sont terminés, une déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux doit être faite.

Pour toutes vos démarches, adressez-vous à la mairie :

Tél. 02 33 81 79 75 - Courriel : mairie@sees.fr

Une question sur le domaine public ?

Vous repérez un problème de voirie, d'éclairage public : contactez le service voirie de la Communauté de Communes du Pays de Sées – 02 33 28 88 87.

Un problème d'eau ou d'assainissement : contactez le service voirie de la mairie – tél : 02 33 28 77 50.

LA VILLE LES SOUTIENT

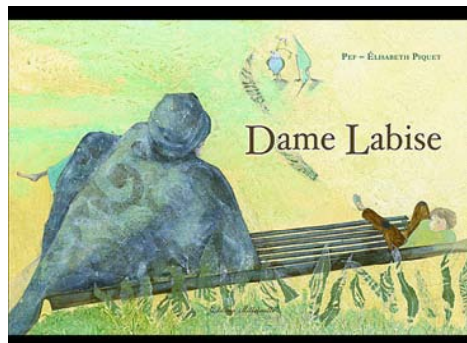
Depuis plusieurs années, la ville de Sées attribue des subventions en faveur de la restauration des façades, en lien avec la politique du 1% Paysage & Développement.



Exemple de ravalement de façade
ayant bénéficié d'une aide de la mairie



Agenda



Rencontre avec Elisabeth Piquet et PEF

Elisabeth Piquet revient une nouvelle fois à Sées, accompagnée de l'auteur PEF, pour présenter leur livre Dame Labise. Le jeudi 25 octobre à 18h à la médiathèque, cette histoire sera dévoilée au public grâce à la lecture théâtralisée préparée par la Compagnie Cadence. Auparavant,

les deux auteurs animeront deux ateliers avec les CM1 de l'école Louis Forton.

Atelier jardinage

Le 25 août, Marcel Loison ouvrait son jardin médiéval pour un atelier consacré aux fleurs et aux aromates. Un nouveau rendez-vous cette fois-ci autour des en-



grais verts et leurs bienfaits est proposé le 27 octobre à 14h30 (18 rue A. Briand). Entrée gratuite. Renseignements auprès de M. Loison au 02 33 28 71 89 et par email : marcel.loison@aliceadsl.fr

Fête des arbres

Les 27 et 28 octobre, venez découvrir divers arbustes, racines nues, plants et fleurs lors de la 1^{ère} édition de la Fête des arbres organisée par la ville de Sées. Une belle occasion pour rencontrer des professionnels et des particuliers, venus prodiguer leurs conseils pour préparer son jardin avant la nouvelle saison. Entrée libre, de 9h à 18h aux jardins du Palais d'Argentré. Un concours de potage ouvert à tous se tiendra le samedi à 18h au Centre polyvalent. Renseignements sur les modalités et inscriptions à l'Office de tourisme : 02 33 28 74 79.

Médiathèque Émile Zola



Située dans les anciennes halles aux grains de la ville, la médiathèque propose aux lecteurs un fonds de 16 000 livres pour toutes les générations ainsi qu'un service de prêt de DVD et CD. Il est possible d'emprunter 6 livres pour une durée d'un mois, 1 CD et 1 DVD pour une semaine.

Fonctionnant en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne pour l'organisation d'animations mais aussi pour le prêt de livres, un échange a donc lieu tous les trois mois afin de compléter le fonds de la médiathèque de Sées. Les lecteurs ont également la possibilité de réserver des livres à la médiathèque départementale, qui leurs seront ensuite apportés à Sées.

Tout au long de l'année, divers ateliers sont proposés tels que les séances bébés lecteurs, les ateliers origami

et bricolage pour enfants, mais aussi des animations, expositions et spectacles.

Les habitants de Sées, de la CDC et des communes conventionnées bénéficient d'un tarif préférentiel : 5,30 € pour les - de 18 ans et 13,75 € pour les adultes / gratuité pour les groupes et classes. Pour les habitants hors CDC, le tarif passe à 12,75 € pour les - de 18 ans, 26,50 € pour les adultes et 27,50 € pour les groupes et classes.

Ouverture : le mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, et le jeudi et vendredi de 14h à 19h. Renseignements au 02 33 27 01 44 et mediatheque-sees@wanadoo.fr

Club de lecture

La médiathèque met en place un club de lecture pour ados et adultes afin de partager et discuter autour des livres et des auteurs.

Les séances auront lieu une fois par mois, le mercredi à 20h. Chaque lecteur pourra présenter un livre qu'il a aimé en résumant brièvement l'histoire et en donnant ses impressions. Décontraction assurée, nul besoin d'être un connaisseur de la littérature.

Entrée libre - Dès 15 ans
1^{ère} séance : mercredi 10 octobre à 20h à la médiathèque.

Tribune de l'opposition

La Poste, c'est timbré !

Le progrès dans les services publics est parfois hallucinant.

Probablement pour simplifier, sans doute pour économiser, le service de distribution de courrier ne serait plus basé à Sées mais à Valframbert !

Nos facteurs prendraient donc leur travail à Alençon. Ils iraient trier leur courrier à Alençon avant de revenir à Sées pour nous le distribuer !

A qui fera-t-on croire qu'il est plus simple de déplacer une équipe de facteurs plutôt que des sacs de courrier avec un camion ?

A qui fera-t-on croire que l'on améliore les conditions de travail des préposés ?

Comment expliquer les déplacements supplémentaires imposés à l'heure des économies obligatoires de carburant ?

La force des petites unités comme celle de Sées c'est la cohésion de l'ensemble des services, c'est que chacun puisse guider l'usager dans ses attentes, c'est la proximité avec les habitants.

Appliquer aux petits centres les ratios de rentabilité des plus grands ne peut conduire qu'à l'appauvrissement du service pour les usagers et à l'exclusion de ceux d'entre nous qui ne maîtrisent pas, ou ne suivent pas l'évolution des technologies de communication.

On tremble devant les évolutions futures que les mêmes personnes « mijotent ».

Peut-on encore attendre un sursaut de bon sens de la part des dirigeants de la Poste ? Il devient urgent.

Les conseillers municipaux
« Sées Ensemble Maintenant »



Annonces diverses

Horaires d'hiver de la déchetterie

La déchetterie de Sées passera aux horaires d'hiver le lundi 29 octobre :
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30.
Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00.
Fermeture jeudi, dimanche et jours fériés.

Association familiale de Sées

Dans leur local du 26, rue Conté, les ventes du mois d'octobre auront lieu les samedis 6, 13, 20 et 27, de 9h30 à 12h30. Vous y trouverez des vêtements et des chaussures pour adultes et enfants à des prix très intéressants.

Pour que notre action aux profits des sagiens puisse continuer dans de bonnes conditions, nous demandons aux personnes qui donnent des vêtements en bon état de privilégier notre association en déposant leurs sacs de dons ces mêmes samedis matin. Nous les en remercions bien vivement à l'avance.

Club de l'amitié (Aînés ruraux)

Mardi 16 : thé dansant - Jeudi 18, 14h : finale de dictée ; 20h, au foyer municipal : conférence sur la maladie d'Alzheimer (gratuit) - Samedi 20 : repas pétanque (20€). S'inscrire au 02 33 27 98 99 ou 02 33 27 91 39 - Vendredi 26 : cinéma - Samedi 27 : concours de cartes - Tous les mardis : club (cartes et divers jeux) - Tous les jeudis : marche ou vélo - Le mardi, de 10h à 11h : gymnastique.

Pour tous renseignements : Roland DOUET 02 33 27 91 39.

Association DYNAMIQUE SEES FUTSAL

Créée depuis janvier 2012

Objectif : proposer l'activité futsal au plus grand nombre, futsal étant la contraction de foot en salle.

Où ? au gymnase du SIVOS

Quand ? Tous les mardis de 21h00 à 23h00

Formule : mini tournoi avec équipes tirées au sort. Ceci permet ainsi de faire un classement hebdomadaire de chaque joueur (récompenses aux meilleurs en fin de saison).

Possibilité de participer au championnat FFF ainsi qu'à la coupe de Basse-Normandie.

Tarif : 45 € pour la saison avec de nombreux avantages (licence FFF, certificat médical obligatoire).

Contact : Anthony Tirand (Président) au 06.71.38.79.66.

Amicale des hospitaliers

Samedi 17 novembre, 20h, foyer municipal : soirée dansante. Inscription avant le 10 novembre. Renseignement : 02.33.27.85.97 - 02.33.27.86.85.

Fêter ensemble nos 80 ans !

Toutes les personnes du canton de Sées nées en 1932 sont invitées à se réunir pour un repas amical le dimanche 28 octobre au restaurant « Les trois forêts », Les Choux. Inscriptions et règlement : Mme Urfin : 02.33.27.34.10 - M. Taupin : 02.33.27.80.77.

Elections

Les nouveaux arrivants et les jeunes Sagiens qui auront atteint l'âge de 18 ans doivent se faire inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2012** à la mairie, en se munissant de leur carte nationale d'identité valide et d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois.

Très important : les personnes ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont priées de le faire savoir au secrétariat de la mairie, pour un changement de bureau éventuel.

Etat civil

Naissances

à Argentan :

- Louann **Baron**, née le 4 septembre.

à Alençon :

- Hayeden **Le Tarnec**, né le 15 septembre.

à Caen :

- Noan **Durel**, né le 7 août.

à Angers :

- Ryan **Klissing**, né le 28 août.

Mariages

- Jean-Jacques **Beaudoux**, employé, PN 107 à Marmouillé et Virginie **Poirier**, agent de collectivité, 7 rue du Grand Séminaire à Sées – mariés le 8 septembre.

Décès

- Albert **Bodet**, 75 ans.

- Odette **Bellanger** née **Lévêque**, 64 ans.

- Jean **Richard**, 79 ans.

- Diana **Michalski**, 81 ans.

- Cédric **Boschet**, 35 ans.

- Albert **Duval**, 94 ans.

- Marie **Gaumont** née **Flahaut**, 92 ans.

- Sœur Odile **Michel**, 89 ans.

- Roger **Galdemas**, 82 ans.

- Odette **Valade**, 90 ans.

- Chantal **Denouel** née **Zachary**, 57 ans.

Recensement militaire

Les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 1996 doivent se faire recenser à la Mairie **avant le 31 décembre 2012**, et après leurs dates d'anniversaires, munis du livret de famille des parents. L'attestation de recensement qui leur sera remise est nécessaire pour les examens, les concours et le permis de conduire.

Pharmacies de garde

Week-end du samedi 19h au lundi 9h

Octobre

6 - 7 : Thieulin (*Mortrée*) 02 33 35 30 93

13 - 14 : Royer (*Le Merlerault*) 02 33 35 42 86

20 - 21 : Potdevin (*Nonant le Pin*) 02 33 39 94 10

27 - 28 : Leliepault (*Sées*) 02 33 27 80 54

Date du prochain dépôt des articles :

15 octobre

mairie@sees.fr



Séances du ciné



Octobre

Du 3 au 9

RESIDENT EVIL (3D)



Mer : 14h30
Ven : 20h30
Sam : 14h30 - 20h30
Dim : 14h30
Mar : 20h30

Réalisé par Paul W.S. Anderson - 1h35. Avec M. Jovovich, S. Guillory, M. Rodriguez
Le terrifiant virus mis au point par Umbrella Corporation continue à faire des ravages partout sur Terre mais Alice continue de pourchasser les responsables...

CAMILLE REDOUBLE



Mer : 20h30
Jeu : 20h30
Sam : 17h
Dim : 17h
Lun : 20h30

Réalisé par Noémie Lvovsky - 1h55. Avec N. Lvovsky, S. Guesmi, J. Chemla
Camille a 16 ans lorsqu'elle rencontre Eric. 25 ans plus tard, il la quitte pour une femme plus jeune mais le soir du 31 décembre, Camille se trouve soudain renvoyée dans son passé...

MONSIEUR LAZHAR



Mer : 17h30
Dim : 20h30
Mar : 14h

Réalisé par Philippe Falardeau - 1h35. Avec M. Fellag, S. Néllisse, É. Néron
À Montréal, un immigré algérien est embauché pour remplacer une enseignante disparue subitement mais celui-ci risque l'expulsion du pays à tout moment...

Du 10 au 16

LE MAGASIN DES SUICIDES



Mer : 20h30
Jeu : 20h30
Sam : 17h
Dim : 20h30
Lun : 20h30

Réalisé par Patrice Leconte - 1h25. Avec B. Alane, I. Spade, K. Mottet Klein
Imaginez une ville où la boutique la plus florissante est celle où on vend poisons et cordes pour se pendre. Mais la patronne vient d'accoucher d'un enfant qui est la joie de vivre incarnée...

LES SEIGNEURS



Mer : 14h30
Ven : 20h30
Sam : 20h30
Dim : 17h
Mar : 20h30

Réalisé par Olivier Dahan - 1h37. Avec J. Garcia, J-P Marielle, F. Dubosc
Patrick Orbéra, la cinquantaine, ancienne gloire du football, a totalement raté sa reconversion. Il part sur une petite île bretonne, pour entraîner l'équipe de foot locale...

LA GUERRE DES BOUTONS



Dim : 14h30

Réalisé par Yves Robert (1962) - 1h30. Avec A. Tretou, M. Isella, M. Lartigue. A partir de 6 ans.
Comme chaque année, les écoliers de deux villages, Longeverne et Velrans, sont en guerre. Quand la troupe de Longeverne fait un prisonnier, on lui soustrait tous ses boutons...

Du 17 au 23

LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR



Jeu : 20h30
Sam : 17h
Dim : 20h30

Réalisé par François Truffaut (17 avril 1968) - 1h47. Avec J. Moreau, M. Bouquet, J-C Brialy
Une jeune femme voit, le jour de ses noces, son mari abattu par une balle tirée d'on ne sait où. Elle entreprend de se venger...

ASTÉRIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ (3D)



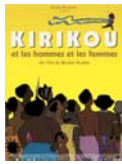
Sortie nationale

Mer : 14h30 - 20h30
Ven : 20h30
Sam : 14h30 - 20h30
Dim : 10h30 - 14h30 - 17h
Lun : 20h30
Mar : 20h30

Réalisé par Laurent Tirard - 1h50. Avec G. Depardieu, E. Baer, F. Luchini
50 avant Jésus Christ, César a soif de conquêtes. A la tête de ses glorieuses légions, il décide d'envahir cette île située aux limites du monde connu, ce pays mystérieux appelé Britannia, la Bretagne...

Du 24 au 30

KIRIKOU ET LES HOMMES ET LES FEMMES (3D)



Mer : 14h30
Sam : 14h30
Dim : 14h30
Lun : 14h30

Réalisé par Michel Ocelot - 1h28.
Le grand-père nous accueille dans sa grotte bleue, pour de nouvelles confidences, de beaux souvenirs de l'enfance de Kirikou à évoquer...

PAULINE DÉTECTIVE



Jeu : 20h30
Ciné des Aînés
Ven : 14h
Sam : 17h
Dim : 20h30
Lun : 20h30

Réalisé par Marc Fitoussi - 1h41. Avec S. Kiberlain, A. Lamy, C. Santamaria
Pauline se laisse entraîner par sa sœur dans un palace de la riviera italienne. Elle se persuade qu'un crime a été commis dans l'hôtel et s'improvise détective...

JASON BOURNE



Mer : 20h30
Ven : 20h30
Sam : 20h30
Mar : 20h30

Réalisé par Tony Gilroy - 2h16. Avec J. Renner, R. Weisz, E. Norton
On croyait tout connaître de l'histoire de Jason Bourne et de son passé d'agent tueur malgré lui. Mais l'essentiel restait à découvrir...

Du 31 au 6

10, 11, 12 POGNE



Ciné Filou
Mer : 14h30
Mar : 14h30

Réalisé par I. Tcherenkov, A. Condoure, A. Lanciaux - 48 min.
Programme de trois courts métrages d'animation : Nikita le tanneur, Tout conte fait, L'Automne de Pogne.

SKYFALL



Mer : 20h30
Ven : 14h30 - 20h30
Sam : 14h30 - 20h30
Dim : 14h30
Lun : 14h30
Mar : 20h30

Réalisé par Sam Mendes - 2h25. Avec D. Craig, J. Dench, N. Harris
Dans sa 23^{ème} aventure ciné, James Bond doit prouver sa loyauté envers M lorsque le passé de celle-ci revient la hanter, et que le MI6 est attaqué...

AMOUR



Mer : 17h
Sam : 17h
Dim : 20h30
Lun : 20h30
Mar : 17h

Réalisé par Michael Haneke - 2h06. Avec J-L Trintignant, I. Huppert, E. Riva
L'amour d'un couple octogénaire, Georges et Anne, va être mis à rude épreuve à la suite d'une attaque cérébrale qui va paralyser un côté d'Anne...